

**ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS
AU CONSEIL DE L'UFR DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
Scrutin du 28 mars 2024**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;
Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les Statuts de l'Unité de Formation et de Recherche Droit et science politique modifiés et adoptés par le Conseil d'administration de l'Université en sa séance du 28 mars 2017 ;
Vu l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection des membres du conseil de l'UFR Droit et science politique en date du 8 février 2024 ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège A

Sièges à pourvoir : 9 titulaires
 Inscrits : 74
 Votants : 70
 Bulletins blancs ou nuls : 9
 Suffrages valablement exprimés : 61
 Taux de participation électorale : 94%
 Quotient électoral : 6,77

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
« Nous retrouver »	61	9	0	9

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms titulaires
« Nous retrouver »	9 titulaires	PERRIER Jean-Baptiste BROSSET Estelle LOMBARD Frédéric TRANCHANT Laëtitia BLOCH Cyril THOMAS Hélène QUASTANA François DUFFY Aurélie ISAR Hervé

Collège B

Sièges à pourvoir : 9 titulaires
Inscrits : 101
Votants : 93
Bulletins blancs ou nuls : 4
Suffrages valablement exprimés : 89
Taux de participation électorale : 92%
Quotient électoral : 9,88

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
« Nous retrouver »	89	9	0	9

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms titulaires
« Nous retrouver »	9 titulaires	RENAUX-PERSONNIC Virginie JIN Banggui CARTAPANIS Marie DEMARIA Tiphaine HATT Emeline REVEILLERE Vincent MATTEI Isabelle BENTATA Pierre BONIFAY Emmanuelle

Collège IATSS

Sièges à pourvoir : 5 titulaires
Inscrits : 106
Votants : 80
Bulletins blancs ou nuls : 9
Suffrages valablement exprimés : 71
Taux de participation électorale : 75%
Quotient électoral : 14,2

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
« ENSEMBLE, POUR UNE FACULTE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE »	43	3	0	3
« FO ESR »	29	2	0	2

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms titulaires
« ENSEMBLE, POUR UNE FACULTE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE »	3 titulaires	HOLZMANN Nicolas DIANA Françoise TRUONG Kristov
« FO ESR »	2 titulaires	ENRICO Geneviève RIBEIRO Lionel

Collège USAGERS

Sièges à pourvoir : 9 titulaires/ 9 suppléants
Inscrits : 9 729
Votants : 540
Bulletins blancs ou nuls : 8
Suffrages valablement exprimés : 532
Taux de participation électorale : 5,55%
Quotient électoral : 59,11

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
« A JAMAIS LES PREMIERS à faire vivre les campus et défendre les étudiants ! »	273	4	1	5
« Notre Fac de droit d'abord avec l'UNI et tes assos ! »	128	2	0	2
« Union Etudiante, contre la précarité et l'extrême droite »	73	1	0	1
« VOTE UNEF, CONTRE LA SELECTION, POUR UNE UNIVERSITE INCLUSIVE ET SOCIALE	58	0	1	1

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms	
		Titulaires	Suppléants
« A JAMAIS LES PREMIERS à faire vivre les campus et défendre les étudiants ! »	5	DISDIER Grégoire ABATE Salomé CATONI Ghjuvan CHOUKROUN Elsa ESSADIKI Youssef	AZNAR Lou-Anne FERANDO Aymeric BOISSIERE Marie LEFRIYEKH Rayan TORRES Lou
« Notre Fac de droit d'abord avec l'UNI et tes assos ! »	2	SOLTERMANN Yann LABANE Dina	COUTURIER Romain FONTANA Elisa
« Union Etudiante, contre la précarité et l'extrême droite »	1	JOURDANA Violette	PASCALE Arthur
« VOTE UNEF, CONTRE LA SELECTION, POUR UNE UNIVERSITE INCLUSIVE ET SOCIALE »	1	HAMZA Yasmine	GUIGONET Noé

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR droit et science politique et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Le Directeur de l'UFR est chargé, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 29 mars 2024

**Pour le Président Eric BERTON et par délégation
Le Directeur de l'UFR Droit et science politique**

Le Doyen




Jean-Baptiste PERRIER